

pour une bonne part, échapperont à l'inflation future. Elles se placent dans une situation très forte compte tenu des forces inflationnistes qui pourront se faire sentir encore davantage dans une période future. En même temps, on demande au public de diminuer ses dépenses, notamment les dépenses de consommation et, grâce aux économies ainsi réalisées, d'économiser, soit en plaçant l'argent à la banque soit en achetant des obligations.

Nous croyons ce procédé mauvais à l'heure actuelle; nous croyons qu'il contribue à l'inflation. Nous estimons que ces sociétés devraient rechercher d'autres immobilisations et que l'État devrait recevoir une plus forte partie de ces bénéfices excédentaires afin de diminuer l'inflation et d'alléger le fardeau des citoyens aux revenus modestes.

En général, c'est au détriment de la population canadienne que se poursuit actuellement au Canada l'expansion qui se fait à même les bénéfices, pour en arriver à une forme de richesse qu'aucune inflation future ne saurait gravement compromettre. Le résultat de cette forme d'expansion, monsieur l'Orateur, c'est de concentrer de plus en plus la richesse entre les mains d'un nombre de personnes de plus en plus restreint. Si les sociétés étaient tenues d'assurer leur expansion au moyen de nouvelles immobilisations, la richesse serait, dans une certaine mesure, plus diversifiée et appartiendrait à un plus grand nombre de personnes.

A l'inverse, on demande à l'ouvrier d'épargner. Ses économies vont surtout dans des comptes d'épargne ou dans de petites obligations. On lui demande de réaliser des économies sous une forme que compromettrait gravement toute inflation qui pourrait se produire à l'avenir.

Quelle est, à l'heure actuelle, la situation des gagne-petit? Ceux à qui je songe maintenant sont surtout des personnes mariées dont le revenu est de \$3,000 ou moins ou des célibataires gagnant \$1,500 ou moins. Le coût de la vie monte de mois en mois. Personne ne peut le nier. Le prix des aliments, des vêtements, du logement, de la vie, des denrées essentielles à conserver sa vie et sa chaleur à l'organisme humain ne cesse pas de monter. En outre, le coût du logement augmente. Voilà une question très importante en ce qui concerne les économiquement faibles car c'est parmi eux que le besoin de logements se fait le plus sentir au Canada, à l'heure actuelle. J'ai lu une coupure du *Financial Post* du 26 mai dont voici un passage:

#### Colombie-Britannique

Coût de la construction: Les frais de construction ont augmenté d'environ 25 p. 100 à Vancouver au cours de la dernière année et ils sont encore à la hausse. Un relevé fait par une société d'ingénieurs-conseils de New-York établit l'indice à 171.2 en mars 1950, et à 203.8 en mars de cette année. Le calcul de l'indice est fondé sur la construction de maisons ordinaires en pans de bois et tient compte du coût du bois d'œuvre, de la plomberie, des salaires et des autres matériaux et services essentiels.

Avant de passer à autre chose, je tiens à faire remarquer que le coût de la construction d'habitations a augmenté de 25 p. 100 à Vancouver. Les gens sont souvent portés à dire que la hausse des salaires a fait accroître le coût de la construction. C'est vrai dans une certaine mesure, mais les salaires n'ont pas augmenté de 25 p. 100 dans l'industrie du bâtiment à Vancouver au cours des douze derniers mois; cette augmentation se traduit en bénéfices. Cela veut dire que comparativement à la situation de ces importantes sociétés qui ont des surplus de bénéfices à placer soit en accroissant leurs mises de fonds, soit en agrandissant leurs installations soit encore en augmentant leur outillage, nous voyons ces groupes qui ne disposent pas de réserves, qui ont de plus en plus de misère à vivre au jour le jour, dont l'avenir est incertain, et qui doivent faire face à une certaine hausse du coût de la vie à cause de cette taxe, sans qu'ils puissent trouver moyen d'améliorer le moins leur situation.

Enfin, quelle est la situation, à votre avis? D'après les membres de notre groupe, sur quel meilleur principe devrions-nous songer à asseoir en ce moment la loi de l'impôt sur le revenu. D'une part nous avons les sociétés commerciales dont les bénéfices s'accroissent, et de l'autre le groupe des gens à revenu modique dont j'ai parlé, qui voient leur niveau de vie baisser et qui le verront baisser encore à la suite de l'augmentation des impôts. Vu que la démocratie réclame l'égalité de sacrifices, nous devrions faire tout en notre pouvoir à la Chambre, certes en ce moment où le Canada est aux prises avec un très grave problème de défense, pour favoriser au moins dans une certaine mesure l'égalité de sacrifices, en ce qui concerne les impôts. Je propose donc, appuyé par le représentant de Saskatoon (M. Knight):

Que le projet de loi ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait songer à modifier les dispositions relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés commerciales, de manière à prélever un impôt progressif sur les excédents de bénéfices.

En terminant, je prie instamment les députés, quand il s'agira de se prononcer sur ce projet d'amendement qui nous préoccupe